Genre du véhicule Voiture de livraison	Marque HANOMAG	Type Est	b.double CH 3372 32	
MOYENS D'IDENTIFICATION "F 35" de chaque côté sur portes de cabine, sur plaquette construct, et devant numéro de chassis				
Numéro du chassis frappé à droite, à l'avant, latéralement sur longeron et sur plaquette Signe d'identification du moteur frappé "16 A-M-W" à l'arrière sur la culasse Constructeur RHEINSTAHL HANOMAG AG, HANNOVER Importateur AIFAG, Schlieren - Zürich				
CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entrafrement s.roues avant Direction à gauche Assistance Frein de service Hydraulique, exp. int. sur toutes les roues			Marque B M C Carbur, Ess. Type A=60 "16 A=M=W"	
Frein auxiliaire Ralentisseur Frein stationn ^t . Méc.exp.int.s.r.AV Frein pr. rem. Transmission Méc. tte synchronisée Nombre vit. 4 Blocage differ. Crochet rem. Vitesse max. 100 km/h			Position à 1 avant Nombre cyl. 4 Alésage 76.2 Course 89 Cylindr. 1622 cm ³ CV-Impot 8.26 CV-puiss. 54 (DIN) à 4000 t/m	
CARROSSERIE Forme Cabine avancée double Nombre portes (à g 1			Refroidissement Eau Bruit 77 dB (B) à 4000 t/m Amortissement bruit 1 pot échapt 500 x 150 mm Ø	
DIMENSIONS Vote Diam. braqua Empattement 3500 **	Dimensions int.	A vide Charge utile Poids total Garantic fabr. Dimens, pneus Charge p. essie	6.70 - 15 NICHELIN X C eu 1750 1750	

. 1.

EQUIPEMENT (§) Equipement electrique6 v	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION
Feux de route 2/BOSCH K 11705/6Avertisseur optique oui	Genre du véhicule Voiture de livraison
Feux de croisement 2/Bilux asym. Feux de position 2/ds phares	Marque & type HANOMAG F 35
Feux de gabarit Feux de brouillard	
Avertisseur 1/electrique (1 ton) Niv. sonore 82 (dB/I	Homologation no CH 3372 32
Essuie-glace <u>2/électriques</u> Lave-glace <u>oui</u>	Forme de la carr (selon véhicule)
Feux arrières 2/HELLA 33283 Catadioptres 2/séparés 50 (
Feux stop 2/au-dessus f. arr. Feux de recul	Places ass. : Total (
Eclair. plaque contr. (§) Plaque forme haute/oblongu	
Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse km/h	Charge utile Cylindree 1622 cm ³
Indic. direction clign. 4/ avec lampe-témoin	Poids total 3 * 300 Poids de
AV orange latér. AR orange	l'ensemble
Avert. clign Lampes de travail	
Feux complémentaires :	

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS :

- *) Nombre de places: Le siège du milieu, à l'avant, n'est admissible que si le levier de changement de vitesses est rallongé (670 mm depuis l'articulation supérieure et coudé 3 fois) et assuré par un goujon contre tout déplacement circonférentiel.
- **) Empattement: 3500 3880 mm Voie arrière: 1400 ou 1730 mm
- §) Equipement et diamètre de braquage : A contrôler lors de l'examen individuel.

Lieu et date de l'expertise

La commission d'expertise

Schlieren, le 27 - 30.6.1967